

San Marino (San Marino)

No 1245

Official name as proposed by the State Party:

San Marino Historic Centre and Mount Titano

Location:

Republic of San Marino

Brief description:

The city of San Marino has a strategic position at the top of Mount Titano. It has been the capital since the foundation of the republic as an independent city-state in the 13th century and reflects an unbroken tradition since that time. This is demonstrated in the fortifications, public buildings, palaces, and urban spaces. The urban structure was established and built between the 13th and the 16th centuries, with additions in the 20th century. Many buildings have been restored in the 20th century. The institutions of the independent city-state, with continuity since the 13th century, form an important part of the nomination.

Category of property:

In terms of categories of cultural property set out in Article I of the 1972 World Heritage Convention, this is a *group of buildings*. In terms of the *Operational Guidelines for the Implementation of the World Heritage Convention* (2 February 2005), Annex 3, paragraph 14, it is also an *inhabited historic town*.

1. BASIC DATA

Included in the Tentative List: 10 December 2004

International Assistance from the World Heritage Fund for preparing the Nomination: None

Date received by the World Heritage Centre: 31 January 2007

Background: It is a new nomination.

Consultations: ICOMOS consulted its International Scientific Committee on Historic Towns and Villages.

Literature consulted (selection):

Matteini, N., *La repubblica di San Marino. Guida storica e artistica della città e dei castelli*, San Marino, 1966.

Pasquinelli N., *Lo sviluppo urbanistico della città di San Marino nei secoli XIV-XIX*, 1980.

Zani, G., *Le fortificazioni del Monte Titano*, Napoli, 1933.

Zani, G., *Il territorio ed il castello di San Marino a traverso i secoli*, Faenza, 1981.

Technical Evaluation Mission: 20-22 September 2007

Additional information requested and received from the State Party: ICOMOS sent a letter to the State Party on 18 December 2007 requesting additional information about the following issues:

- Further clarification of the links between the tangible and intangible heritage components of the nominated property;

- Further clarification and justification of the proposed application of criterion (iii);

- Timeframe for the completion of the management plan.

On 20 February 2008, ICOMOS received additional information supplied by the State Party. The answers to the requested issues are included in the relevant sections below.

Date of ICOMOS approval of this report: 11 March 2008

2. THE PROPERTY

Description

The nominated property covers 55 ha and consists of Mount Titano and the historic centre of the city of San Marino, three defence towers on the peaks of the mountain ridge, the market place area of Borgo Maggiore further down the hillside to the north, and the slopes of the mountain to the north, west and south.

The historic centre of the city of San Marino has a ridge-top position on Mount Titano in the middle of the Republic of San Marino on the east side of the Italian peninsula. The republic is surrounded by Italy on all sides. From its high, strategic position the city overlooks the Adriatic Sea and the mountainous territory of the small republic. The present borders have been virtually unaltered since 1463 and the city of San Marino has been the capital since the foundation of the republic as an independent city-state in the 13th century. This function is demonstrated in the fortifications, public buildings, palaces for the important families, and urban spaces.

The city has been strongly shaped by the landscape. The mountain ridge has given it an elongated form with a series of three fortification towers or small castles on the peaks, overlooking the very steep slopes to the east, where no buildings are possible. The irregular layout of the city, with the main streets running north-south, spreads over the western hillside where the outer city wall marks the border of the nominated area. In addition there is a separate built-up area around the medieval market place Borgo Maggiore on a lower level to the north.

The urban structure was gradually built out between the 13th and the 16th centuries. The successive stages of development can be followed in the layout.

- The First Tower and the area around the main church further north represent the earliest stage, and the nucleus of the Borgo Maggiore at the foot of Mount Titano is also part of this.

- A second stage of development is located in the next section to the west, up to the second city wall which still partly exists, though largely reconstructed.
- A third stage consists of further extensions to the west, up to the third city wall and border of the historic centre. On the slopes outside this wall (in the buffer zone) is a narrow green strip and then the later development of the city.

The distribution of functions can also be read in the urban landscape. On the edge of the mountain are the military buildings. Below these are the civil and religious buildings. Finally, in the lower parts of the city are the noble buildings of the important families. Outside the walls, to the south, lies the complex of the Capuchins and to the north the market place area of Borgo Maggiore forms a separate unit. Handicraft and commercial activities were absent inside the city.

The historic centre is densely built up, with buildings of varying size. The main streets run north-south and the buildings on the whole face west and east. The two city walls are mostly freestanding, with trees along the outside. The later development on the slopes west of the historic centre has a different character, with detached buildings for the most part and more vegetation between them. To the south they are relatively high. Some of the streets have medieval origins and can be found on the earliest maps and pictures together with some buildings.

Among the most important buildings and built elements are the three fortification towers, the fortification walls with gates and two bastions, the neo-classical basilica (1835-1838) on the site of the ancient church, the convents of Saint Francis (1361) and Saint Chiara (1565-1609), the Palazzo Pubblico (end of the 19th century) and other buildings for government and administration, the Titano Theatre (1777), and a number of palaces for noble families and some houses for a lower social stratum. There are also several important public spaces.

The institutions, with a continuity of governing, juridical and administrative functions of the republic since the 13th century, form an important part of the nomination. This includes the two Captains Regent (Heads of State), the Great and General Council (parliament), the Congress of State (government), the Arengo (referendum functions, petitions of public interest), the Council of the Twelve (judicial body), and the Township Councils (for each of the nine administrative areas of the republic).

The buffer zone covers 167 ha and includes the area of later development of the city outside the city walls on the slope to the west, and the hillsides further out in all directions, covered in trees but also with some scattered individual buildings and clusters of buildings.

According to the additional information provided by the State Party in February 2008, the city of San Marino represents a case of an historical centre still inhabited and preserving all its institutional functions. Thanks to its position on top of Mount Titano, it was not affected by the urban transformations that have occurred from the advent of the industrial era to today. Its urban structure, developed over the centuries and surrounded by the third

circle of walls dating back to the 15th century, has remained unaltered, except for a few interventions carried out in the mid-19th and early 20th centuries (as demonstrated by the overlapping historical cadastral maps). Today, the historic stratification of the urbanisation of the historic centre and its monuments still testifies to the link, uninterrupted over the centuries, between urban structure and the historical basis for the autonomous State. Therefore, the system composed of Mount Titano, the Historic Centre of the city and the Borgo Mercatale represents a document of tangible culture, the functions of which are connected with the exercise of sovereignty and its contingent strategic objectives. The scale and ratio between the mountain and the territory, consolidated throughout the 15th century with a final territorial extension following the Malatesta wars, have remained unaltered, thus maintaining an efficient balance between the collective action and the contribution of individual citizens to the defence and management of the *res publica*. Borgo Maggiore, at the foot of Mount Titano, has preserved its role as a market place halfway between the Adriatic coast and the first slopes of the mountain ridge.

The ceremony of election of the Captains Regents, one of the main traditions of the country, takes place in three important historic sites: the Valloni Palace, Hall of the Throne – where the newly elected Captains Regents are greeted by the accredited Ambassadors; Saint's Basilica, where the Captains Regents in office sit on a 17th century throne; and Government Building, Hall of the Great and General Council – where the newly elected Captains Regents, after the reading of an oath in Latin and while the Military Band plays the National Anthem, are received by the Captains Regent in office and invested with the collar of Grand Master of the Order of San Marino. The historic centre (Liberty Square, Piazzale Domus Plebis, Garibaldi Square, Titano Square, Contrada delle Mura, Contrada Omagnano, Contrada Omerelli) has remained the core of the most important ceremonies.

The structure of the medieval historic centre was not subject to major interventions until the Romantic Movement reconstruction works at the end of the 19th century. This comprehensive restoration period, from the end of the 19th century to the beginning of the 20th century forms a part of the history of the Historic Centre of San Marino. Regarding Gino Zani's intervention in the 20th century, the State Party states that thanks to his work, based on in-depth studies and historical reconstructions, the entire city became a sort of *Gesamtkunstwerk*, where every single detail was studied with care, showing in its stones the history of the independent Republic. This palimpsest reflects the medieval revival conservation philosophy in Europe at the time in re-assessing history - and in the case of San Marino, the identity of the Republic itself. This image of the 'medieval setting' is basically the same which inspired travellers, painters, authors and the political debate, documented since 14th century in the whole of Europe.

ICOMOS appreciates the additional information provided by the State Party and is satisfied with the clarification of the links between the tangible and intangible heritage components.

History and development

Legend tells that the first community was formed here during the late Roman Empire by Saint Marino. The first document regarding the city dates from the beginning of the 6th century and is about a small monastery at the top of Mount Titano. In 885 A.D. there was a lay community, and around 951 A.D. the first parish was formed. There are no visible remains of this period.

In the mid-13th century San Marino had its own legal authority and a first document testifying its independence is dated 1296. Statutes in 1295-1302 mention bodies and institutions which are still maintained in the political system today. By this time the basic structure of the nucleus of the city was already in place: in the southwest ends the First Tower (Rocca or Guaita) at the top of the mountain, then a small area surrounded by the first city wall, and further north the church and a built-up area to the west of this. The separate area of Borgo Maggiore at the foot of the Mount Titano had also started to develop.

Later in the 13th century and in the 14th century a second city wall was built around a much larger area, including the church and the built-up quarter to the north. Parts of this wall still exist, though heavily restored. This period also saw the construction of the two other defensive towers further south on the edge of Mount Titano – the Second Tower (Cesta or Fratta) and the Third Tower (Montale) – as well as the walls to the Fratta Tower. Outside the city wall, the important complex of the Saint Francis' Convent was built in the 1360s, with the oldest existing church in the republic.

Around the mid-15th century, the third circle of defensive walls with three new gates was built. This meant quite an enlargement to the west and today marks the border of the historic centre. The walls were reinforced in the 16th century, and two bastions were built in 1549 and 1559. In 1463 San Marino obtained several territories previously under the control of Rimini and since then the borders of the Republic have remained unchanged.

In the 16th century the Convent of the Capuchin Fathers was built outside the walls to the south, and along the street of Contrada Omerelli, the Convent of Saint Chiara and the majority of the palaces of the most important noble families. This shows the growing importance and wealth of the nobility in this period.

An engraving of 1663 and a cadastral map of 1884 show the basic structure of the streets and some scattered buildings along these in the area west of the walls. However, this area was mainly built out in the 20th century and then extended to the south.

The two major additions of the 19th century are the neo-classical basilica (begun in 1825) replacing the ancient church, and the new Palazzo Pubblico (1884-1894) in a neo-gothic style. This shows the reorganization and modernization of the State, but still resting on the medieval traditions, following the recognition of its sovereignty and liberty by the Kingdom of Italy in 1862. A first general census was held in 1865.

In 1916 a Parliamentary Commission for the Conservation of Antiquities and Art Objects was

established, and in 1919 a law for the protection of monuments was passed. The same year the Cesta Tower collapsed. Subsequently the Sammarinese engineer Gino Zani published an extensive report on the restoration of the fortifications, carried out a study based on archival documents and published a book showing the presumed original form of the buildings.

In 1925-1940 Zani restored the three towers and the walls as well as many buildings, among those the façade of Saint Francis' Church, the Titano Theatre, and some palaces. He also realized the Piazza Sant'Agata, an extension of the Hospital of the Misericordia and the new Via Donna Felicissima. In 1935 he produced a planning scheme for the entire historic centre, but this was only partly implemented. A building in modern style is the Cassa de Risparmio bank.

In 1935 Zani also drafted a town planning scheme for the extension of the south-eastern areas outside the city wall (in the buffer zone) with a new entry to the historic centre. In the second half of the 20th century the number of tourists drastically increased and different structures were built to accommodate this, such as the cableway Borgo Maggiore–San Marino, and parking places around the city. A strong commercial character has been established and a great many shop windows opened. New approaching roads on high retaining walls have been constructed and in the areas outside the historic centre some new buildings by famous architects have been built.

The conservation history therefore began with the Commission for the Conservation of Monuments, Antiquities and Art Objects in 1916 and the legislation in 1919. It was characterized by historical restorations up until the Second World War and a strong wish to strengthen the medieval character of the city. Today the historic centre is continuously undergoing restoration activities.

San Marino Historic Centre and Mount Titano values

San Marino historic centre and Mount Titano are testimony to the persistence of a city-state with a democratic government from the Middle Ages onwards. In this sense, some of the main values of the nominated property are related to intangible heritage components, such as the ideas of freedom, representative democracy and republican government.

Mount Titano itself has significant landscape values, since it is a prominent landmark in relation to the surrounding territory. The urban structure and fabric of the historic centre and Borgo Maggiore illustrate the differentiation of functions in medieval city-states and the adaptation of an urban settlement to the conditions of the site, especially its topography. The remains of the walls and towers exhibit values related to the defensive systems typical of these kinds of settlements while the monumental buildings are related to the expression of civic functions in the republic. Unfortunately, reconstructions and extensive interventions to the material heritage components have some adverse effects on the meanings and historic, architectural and artistic values of the cultural assets.

3. OUTSTANDING UNIVERSAL VALUE, INTEGRITY AND AUTHENTICITY

Integrity and Authenticity

Integrity

According to the State Party, the Historic Centre of San Marino on Mount Titano includes all the elements which constituted the identity at the time of its foundation and during the medieval period of the Italian city-states. These encompass the setting, the defensive walls, the urban structure, public buildings and open spaces, and relationship with the surrounding territory. The State Party also suggests that the new residential development, mainly from the 1960s, in the buffer zone west of the historic centre is part of the visual integrity, reinforcing the role of the living capital. The functional, visual and historical integrity of the historic centre is exceptionally high due to the uninterrupted administrative and institutional role as capital of the Republic.

ICOMOS considers that many elements of the historic centre have been preserved or, if renewed, form part of a long tradition. The interventions carried out during the 20th century could be assessed as disturbing the integrity, but are also a part of the history of the property, as discussed in the section on *Authenticity* (below). The ensemble of Mount Titano and the town can be seen as a symbolic image that satisfies the required conditions of integrity. The new housing ensembles located in the buffer zone disturb the appropriate perception of the property; ICOMOS recommends the State Party implement stronger controls to avoid jeopardising the values and integrity of the property.

Authenticity

The State Party asserts the authenticity of the setting of San Marino's Historic Centre, through the way it visually dominates its territory, reflecting its geo-political situation with unaltered boundaries since 1463. Furthermore it claims exceptional authenticity in the uses and functions of political institutions which have been in operation since the beginning of the republic; and that the majority of the public buildings are still hosting the same functions as 600 years ago. The structure of the medieval historic centre was not subject to major interventions until the 'Romantic Movement' reconstruction works of the late 19th century. Further explanations about the reconstructions and restorations carried out during the late 19th and early 20th centuries have been included in the additional information received by ICOMOS in February 2008 (see the section on *Description* above).

ICOMOS considers that there is a high degree of authenticity of the location and setting of the city of San Marino; with regard to Mount Titano, ICOMOS considers that consideration of authenticity must take into account the landscape, which has scarcely changed, and the mountain remains a significant territorial landmark. With regard to functions and uses, there is a continuity related to the role of the historic city as capital of the small state. However, there are marked changes to some aspects due to fewer people living in the city centre and the growing commercial character.

ICOMOS notes that many of the restorations and reconstructions were carried out prior to the Venice Charter and later documents that set out the basis of the current theoretical approaches to the conservation of cultural heritage. In the framework of the Nara Document on Authenticity (1994), restoration and reconstruction works carried out under the direction of Gino Zani may be considered as a part of the history of the property and assessed as application of the theoretical principles stemming from the Romantic restoration movement. In this case, the idea of the "medievalisation" of the historic centre can be considered as an expression of national identity through the search for an idealised image of the historic centre.

ICOMOS notes with concern that in some cases this degree of restoration and reconstruction has continued up to the present time. The opening of shop-fronts and large display windows, and other alterations continue to have a considerable impact on general character of the city and its historic qualities. ICOMOS strongly recommends that the State Party define and implement effective measures to control and prevent this kind of intervention.

ICOMOS considers the most important aspects of the values of the nominated property to be the continuity and traditions of the independent city-state, and its associated tangible elements. On this basis, ICOMOS considers that the conditions of integrity and authenticity have been met. ICOMOS recommends that the State Party implement strict controls to avoid further inappropriate restorations, reconstruction and interventions that could jeopardise the authenticity of form and design, materials and craftsmanship of the built heritage.

Comparative analysis

The predominant point of the short comparative analysis provided by the State Party is the development of an independent, democratic city-state, the political and institutional system itself, and the continuity of this. When it comes to the physical environment and geographical conditions, setting, cultural landscape, overall urban patterns and the built environment, the comparative analysis is only concerned with micro-states, architectural reconstructions and mountain fortifications.

It is stated that of the over 200 medieval city-states in northern Italy, San Marino is the only one which did not develop into an authoritarian system of government and the only one to survive. The Vatican City (inscribed on the World Heritage List in 1984) has a different political character; the Historic Centre of Urbino was inscribed on the World Heritage List (1998) on the basis of its historical monuments; and Assisi, the basilica of San Francesco and other Franciscan sites was inscribed on the World Heritage List (2000) on account of its association with the Franciscan order as well as for its art and architecture. The city-states north of the Alps are said to differ because they were later and did not have the same independence and sovereignty, often integrated into a feudal system or functioning within a political system (Antwerp, Brugge, Ghent). Their manifestations of merchant power in town-halls and public buildings also differ from the manifestation of civic rule in San Marino.

For the tradition of democratic assemblies, comparisons are made with the Isle of Man, considered the oldest existing parliament, and Þingvellir in Iceland. However, it is stated that the uninterrupted function of a complex independent state until today in San Marino is unrivalled in this aspect. In comparison with other micro-states (Lichtenstein, Luxembourg, Monaco and Andorra) San Marino is claimed to be unique, having maintained its sovereignty and its constitution, as well as its territory, since 1463. It has also been recognized as self-governing since the 13th century and is a fully integrated member of the United Nations. A world-wide comparison (for example Singapore, Malta, Panama, Kuwait and Indonesian Micro-states) is said to merit further research.

For parallels in relation to the architectural reconstruction, reference is made to the medievalization and neo-gothic periods in European conservation history and the 19th century reconstructions of urban fortifications such as the Historic Fortified City of Carcassonne by Viollet-le-Duc (inscribed on the World Heritage List in 1998) and the Castles of Ludwig II of Bavaria in Germany. San Marino, in comparison, is said to have undergone a “re-fabrication” of a living capital and a reconstruction of the identity of the entire republic with a focus on the image of liberty as an added value to other examples of the Romantic Movement at the time.

The nomination dossier categorizes San Marino as a representative of the Sub-Apennine mountain castle structure, but here other examples, such as Spoleto and the fortress of San Leo in the vicinity, do not have the same continuity as living capitals. The City of Luxembourg: its Old Quarters and Fortifications (inscribed on the World Heritage List in 1994) is said to represent the defensive system of a medieval city, but does not include the whole context of a living capital city.

ICOMOS considers that the comparisons made are relevant but finds the comparison with the neo-gothic periods in European conservation history and the 19th century reconstructions not fully compatible since much of the work in San Marino belongs to the period between the two wars. A comparison based on the character of the built environment, including the great many urban hill-top settlements in Italy and throughout the Mediterranean area, the type of urban layout, readability of the development/growth rings, and the architecture is missing. Even though the nomination is focused on the continuity of a political and institutional system, it is still necessary to extend the comparative analysis to all major aspects of the tangible heritage components.

Additional information supplied by the State Party in February 2008 helps to better understand some features of the uniqueness of this small state, such as the continuity of the same political regime over 700 years, the relationships between political and social traditions and tangible heritage components, and the basis on which San Marino can be considered an exceptional testimony of continuity related to a democratic republican government system. On this basis, ICOMOS considers that it is not easy to find comparable cases and, even though it might be desirable to further complement the comparative study, the arguments proposed appear to be sufficient to consider the nominated property for inscription on the World Heritage List.

ICOMOS considers that the comparative analysis justifies consideration to the nominated property for inscription on the World Heritage List.

Justification of the Outstanding Universal Value

The nominated property is considered by the State Party to be of Outstanding Universal Value as a cultural property for the following reasons:

- San Marino is one of the world’s oldest republics and the only surviving Italian city-state, representing an important stage in the development of democratic models in Europe and worldwide.
- The long continuity of the independent city-state, and the capital of the Republic since its foundation and with its geo-political context unchanged, and in the juridical and institutional functions witnessed in the historic urban layout and public monuments.
- The widely recognized iconic status of San Marino as a symbol of a free city-state, illustrated in the political debate, literature and arts through the centuries.

Criteria under which inscription is proposed

The property is nominated on the basis of cultural criteria (iii), (iv), and (vi).

Criterion (iii): bear a unique or at least exceptional testimony to a cultural tradition or to a civilization which is living or which has disappeared.

This criterion is justified by the State Party on the grounds that the property bears an exceptional testimony to the creation of a representative democracy based on civic autonomy and self-governance, with a unique, uninterrupted continuity as a capital of an independent republic since the 13th century.

At the request of ICOMOS, the State Party supplied additional information to support the application of this criterion. The State Party argues that the significance of San Marino is based on its unique continuity as a capital of an independent Republic without interruption from the 13th century until today. Importantly, the additional material supplies information on the continuity of civic and governmental institutions over time (the Captains Regents, the Great and General Council, the Congress of State, the Arengo, the Council of the Twelve and the Township Councils).

As discussed above, the medieval historic centre was not subject to major interventions until the Romantic Movement reconstruction works from the end of the 19th century. The comprehensive restorations form a part of the history of the Historic Centre of San Marino. According to the State Party, Gino Zani’s interventions in the 20th century has allowed the entire city became a sort of *Gesamtkunstwerk*, where every single detail was studied with care, showing in its stones the history of the independent Republic. This palimpsest reflects the

medieval revival conservation philosophy in Europe at the time in re-assessing history - and in the case of San Marino, the identity of the Republic itself.

ICOMOS appreciates the additional information provided by the State Party and considers that San Marino and Mount Titano are testimony to the continuity of a free republic from the Middle Ages onwards. In this sense, the nominated property can be considered as an exceptional testimony of a living cultural tradition that has persisted with minor changes over the last seven hundred years.

ICOMOS considers that this criterion has been justified.

Criterion (iv): be an outstanding example of a type of building, architectural or technological ensemble or landscape which illustrates (a) significant stage(s) in human history.

This criterion is justified by the State Party on the grounds that San Marino is unique being the only surviving sovereign city-state of Northern Italy, and that the historic urban structure, the function and architecture of the public monuments together with the geo-political setting of Mount Titano illustrates this unique continuity since the 13th century.

ICOMOS considers that the justification for the use of this criterion is mainly based on immaterial aspects but the possible Outstanding Universal Value of the material components as examples of a type of building, an architectural ensemble or landscape have not been demonstrated.

ICOMOS considers that this criterion has not been justified.

Criterion (vi): be directly or tangibly associated with events or living traditions, with ideas, or with beliefs, with artistic and literary works of outstanding universal significance.

This criterion is justified by the State Party on the grounds that the property has become a symbol of a sovereign city-state, recognised in political debate, literature and arts, and associated with political ideas of liberty and struggle for independence.

While recognising the importance of San Marino as a symbol of a democratic republic that has survived over the centuries, ICOMOS considers that the association of the nominated property with events, ideas and beliefs is not clearly enough related to material heritage components. The proposed arguments to support the application of this criterion have already been employed for criterion (iii), and the Outstanding Universal Value in relation to this criterion has not been specifically argued or demonstrated by the nomination dossier or additional information provided to ICOMOS by the State Party.

ICOMOS considers that this criterion has not been justified.

ICOMOS considers that the nominated property meets criterion (iii) and that the Outstanding Universal Value has been demonstrated.

4. FACTORS AFFECTING THE PROPERTY

Development pressure

Development pressure mainly relates to conversion of private buildings to commercial uses, particularly transformation into shops, with new doors and display windows. New development is restricted within the whole of the historic centre. Traffic pressure, access for cars and parking is controlled through police monitoring. Access to the historic centre pedestrian area is authorized only for institutional vehicles.

Visitor/Tourism pressure

According to the State Party, tourist numbers have decreased considerably in recent years. The relevant offices have proved to be experienced and qualified in current and future tourism management. The carrying capacity of the historic centre is well monitored. Nevertheless, ICOMOS notes that tourism has a high impact on the property, and this is particularly noticeable in the conversion of buildings into shops (as commented above).

Environmental pressure

According to the State Party, there is no serious environmental pressure.

Impact of climate change

The nomination dossier includes no information of the impact of climate change.

Natural disasters and risk preparedness

The seismic risk is reported to be relatively low, but the traditional building techniques make the historic centre more vulnerable than other areas.

ICOMOS considers that the main threats to the property are the development pressure, especially rising commercialism and changes to the buildings, a consequence of tourism pressure.

5. PROTECTION, CONSERVATION AND MANAGEMENT

Boundaries of the nominated property and buffer zone

The nominated property (55 ha) includes the historic centre of San Marino within its defensive walls, part of the slopes of Mount Titano and the medieval market place, Borgo Maggiore, at the foot of Mount Titano. On the west side the boundary runs just outside the city wall. The buffer zone (167 ha) is justified by the State Party as designed to safeguard the visual integrity of the site; it includes the later development of the city outside the city walls to the west, and on the hillsides further out in all directions.

ICOMOS considers that the definition of boundaries of the nominated area can be considered adequate to protect the values of the property. With regard to buffer zone, ICOMOS considers that the protection on the east side

ensures an undisturbed perception of the nominated property.

ICOMOS considers that the boundaries of the nominated area and buffer zone are adequate.

Ownership

The nominated property consists of 42 ha of public buildings and land areas, 1.2 ha of church buildings and land areas, and 3.8 ha of private buildings and land areas.

Protection

Legal Protection

The State Party reports on the protection for the nominated property. There is a comprehensive legislative framework starting with the law on the “Protection and conservation of monuments, museums, excavations, antiques and art objects” in 1919 and amended in 1980. Adding to this, there is an “Additional measure for the protection of monuments” referred to in the laws of 1919 and 1980, which date from 1993. There is also a special law on “Protection of the edge of the Mount, of the circle of walls and of the adjacent areas” dating from 1924.

The 1919 law is a framework law that establishes the Commission for the Conservation of Monuments, Antiquities and Art Objects, and identifies the objects subject to the provisions and specific obligations, management procedures and modalities of protected goods (lists and inventories, excavations, etc.).

In the Constitutional Order of the Republic it is stated as a general rule that “*The Republic shall protect its historical and artistic heritage, as well as its natural environment*” and that the activities of Public Entities and the Legislator must take this into account.

The town planning procedures are regulated in the “Single Text of Town Planning and Building Law” (1995). Among other things it directs the drafting and objectives of the General Town Planning Scheme, building permission, and environmental impact assessment in relation to the location of buildings, and recovery or demolition orders in case of unauthorized works. There are also provisions for building volumes, number of floors, heights of buildings, distance between property boundaries and parking areas. Finally there is a section on the selection, recording and protection of real estate and artefacts with monumental values. Interventions to such buildings must be authorized by the Commission for the Conservation of Monuments, Antiquities and Art Objects or through the approval of a special Detailed Plan. Article 199 deals with the listing of monuments.

There are also laws to safeguard rural buildings (1990), a “Framework Law on Tourism” (2006), on town planning and building (1995), on listing of artefacts and buildings (2005) and on environmental issues.

ICOMOS considers that there is a considerable number of instruments for legal protection, but considers that the

most recent ones are quite general and do not concern the urban centre as much as the rural areas. ICOMOS also notes that responsibilities are not clearly distributed and divided among several governmental agencies.

Effectiveness of protection measures

Even if there is a legal protection system in place, some aspects relating to the present state of conservation and interventions to existing buildings, especially in response to tourism demands, are not subject to sufficiently effective legal protection. ICOMOS considers that special attention should be given to landscape protection and to controlling changes to heritage components due to the development of tourism.

ICOMOS recommends studying the possibility of introducing more specific legal instruments for protection of the built heritage and the surrounding landscape.

Conservation

Inventories, recording, research

The law on Protection and Conservation of Monuments 1919 contains provisions for compilation of lists and inventories, but there is no presentation of these in the nomination dossier. The lists are developed by the Commission for the Conservation of Monuments and subject to ratification by the Great and General Council, the parliament of the Republic. They should be updated at least every four years. The State Museum is carrying out some research as part of its exhibitions and general activities. It mainly involves scientific cataloguing and also includes public property or structures. In 1990 an archaeological programme began.

ICOMOS notes that a detailed inventory has recently been produced for properties. It describes the historic elements and gives references but only contains brief information on matters concerning conservation and restoration interventions. A special law from 2005 on a “List of Artefacts and Buildings having Monumental Importance” is mentioned. 159 forms register complexes of common function, architectural groups, single buildings and a few other categories.

Present state of conservation

According to the State Party, the historic centre has not been subject to major interventions since the 1930s, and the public monuments are in a good state of conservation and only need regular maintenance. Private buildings however pose some difficulties due to cellars being transformed into shops with the old entrance doors and small windows changed for display windows.

ICOMOS considers that the material components of the nominated property have undergone successive modifications over the centuries and significant interventions that have altered the original features have occurred; sometimes these are of poor architectural quality. Large modifications were especially undertaken during the 20th century.

Active Conservation measures

Since the 1980s there has been a scheme for maintenance and reconstruction of the paving of all roads, section by section with San Marino stone. There are guidelines to which urban design and street furniture must comply. The green spaces are continuously looked after. There is a gradual programme for conservation of public structures and buildings.

Maintenance work is a continuous process for the defensive walls and towers. In the first tower, the upper floor has recently been opened for visitors and is used for exhibitions. The objective of the work, carried out by the public departments, is described as reclaiming the stylistic and functional unity of the building in its original function.

ICOMOS considers that the level of conservation is ambitious. While ICOMOS has strong concerns about the new shop fronts and the tendency towards historical reconstructions and the way this affects the authenticity of the nominated property, in its current situation, the nominated property exhibits an acceptable state of conservation.

Management

Management structures and processes, including traditional management processes

The nomination presents a list of 15 bodies within five different state departments involved in managing heritage. These include the Social and Cultural Activities Office, the State Library, the State museums, the Town-Planning Office, the Supervisory Inspectorate, the Design Office, and the public works autonomous state company. This is obviously a system that has developed over the years.

The preparation of a management plan is under the direct responsibility of the Government, which has entrusted four ministers with its implementation. In 2006 a working group with representatives of eleven bodies was appointed to oversee the implementation of the plan and of the relevant maintenance programme.

Besides these bodies there is a Commission for the Conservation of Monuments, Antiquities and Art Objects, which performs the task of advising on the protection and conservation of monuments and submitting proposals concerning the conservation and management of antiquities and art objects. There is also the Town Planning Commission, which is the highest body responsible for land management, and an ad hoc Commission for Historic Centres, to which all building interventions within historic centres must be submitted, from ordinary maintenance to restoration interventions.

Furthermore, the State Restoration Centre, implements a periodic maintenance programme, the Environmental and Agricultural Resources Management Office, manages natural areas, and the State Heritage Office (without any explanation in the nomination dossier) and the State Restoration Laboratory are mentioned.

ICOMOS considers that there are many different bodies involved in the management of this property and that they seem to have diverse views about the importance of the Old Town and the cultural assets. There appear to be problems with coordination. ICOMOS also notes that the Commission for Conservation of Monuments, which doubtlessly has the best intentions, does not include the needed breadth of professional expertise in all aspects of the heritage of this property. Taking into account that the Commission prepares lists of buildings of monumental significance and submits authorisations for interventions, ICOMOS recommends that the State Party consider widening the participation of conservation experts in the Commission for the Conservation of Monuments.

Policy framework: management plans and arrangements, including visitor management and presentation

There is no management plan in place. Management rests on the General Town Planning Scheme (1992), which is the comprehensive plan for whole of the territory, identifying uses of land and areas with special restrictions. In the historic centres further definition of building interventions is subject of detailed execution plans or special redevelopment projects. The criteria and objectives for the City include rearranging the present access system and completion of the natural park by rearranging the entire slope of the mountain through the inclusion of sports and recreational facilities, residential areas with single-family buildings, lifts connecting this area to the walled city and parking places.

There are separate Detailed Plans for the hill-top area and for Borgo Maggiore, the objective being to define the allowed interventions. The map indicates an intervention category for each building unit (eg. scientific restoration, conservative restoration, restructuring without increased volume, restructuring with increased volume, demolition and rebuilding). There are technical rules and guidelines on colours and additional building volumes and models for different types of interventions. A "special project" has been developed to direct street furnishing, lighting, paving, and displays in order to have them carried out in a coordinated way.

The management plan is still under preparation. The working group appointed in 2006 to coordinate the work is developing an analysis of the conservation status of the property and will submit a programme of interventions to be carried out.

The working group has established objectives to:

- preserve over time the integrity of the values which forms the base for the nomination;
- define and implement a process which makes the vital protection and conservation needs compatible with the integrated development of the territory;
- provide cultural goods with a key role in the Country's development system;
- establish an "Authority" composed of State officials and scientific experts with the main task of promoting and protecting the property through a constant monitoring of all activities connected with the management plan.

The methods of the working group are briefly described in the nomination dossier. The State Party reports that there is comprehensive expertise in tourism management for the property. In 2006, Strategic Plans for Tourism and Trade Development were adopted. The Tourist Office carries out the promotion, coordination and execution of events, and is in charge of publicity and promotion in order to valorise the overall image of San Marino, enhancing its tourist attractions and specific features.

ICOMOS considers that the actions taken for the Management Plan are positive for the long-term conservation of the cultural heritage. Nevertheless the process of management is still in the beginning, and it will take time for the implementation to have concrete results. In response to the request by ICOMOS (December 2007), the Honourable Congress of State approved, on 28 January 2008, the Decision concerning the content and timeframe for the completion of the Management Plan. The Decision establishes that the Management Plan will be completed during the period 2008-2010, defines priorities and includes the creation of a specific Authority to protect and promote the nominated property.

ICOMOS welcomes the approval of this Decision and considers that the priorities respond to specific requests to ensure the proper protection and management of the property. ICOMOS recommends that the State Party continue to work to the stated timetable, and that it should report on its progress and on the results of the proposed measures.

Involvement of the local communities

The nomination dossier includes no specific information on involvement of local communities. ICOMOS notes that the political organization of the state and the composition of the Commission for Conservation of the Monuments are references that allow diverse degrees of involvement and participation of the local community.

Resources, including staffing levels, expertise and training

The three-year budget for public works in the nominated area amounts to 14,800,000 Euros in 2007, 11,100,000 Euros in 2008 and 10,500,000 Euros in 2009. The expertise is spread across a number of bodies as discussed above. A list of staffing levels makes up to about 500 people.

ICOMOS considers that the management system is in a preliminary stage and recommends that the State Party continue its progress and verify the accomplishment of the proposed timeframe for the development and implementation of the Management Plan.

6. MONITORING

Monitoring is carried out by the Commission for the Conservation of Monuments, Antiques and Art Objects and by the Public Works Autonomous State Company. The key indicators are:

- The periodic updating of the lists of structures with monumental values. This should be done at least every four years.
- The ratio between tourist volumes and visits to state museums. This calibrates the state of conservation of the property and the promotional initiatives to reinforce cultural tourism.

Statistical data on entrance tickets and revenue from museums and monuments are collected.

ICOMOS considers that key indicators are not related to the values of the nominated property.

ICOMOS considers that the monitoring system should be improved, including the definition of a set of key indicators related to the property's values, integrity and authenticity.

7. CONCLUSIONS

ICOMOS recognises that the nominated property has historic values related to the persistence of a small state and a specific form of government from the Middle Ages onwards. In this sense, the historic centre of San Marino constitutes a highly exceptional case at the international level.

With respect to material heritage components, it is necessary to establish a difference between the natural components, especially Mount Titano, and the cultural items, like the defensive walls and the historic centre. The latter underwent a process of change over time that includes intensive restoration and reconstruction between the end of the 19th century and the first decades of the 20th century. This process of "medievalisation" of the historic city and supplementary structures can be considered a part of the history of the property and reflects changing heritage approaches over time. ICOMOS considers that those interventions were considered crucial for the cultural identity and for the image of the historic centre; they are not consistent with contemporary approaches for historic monuments but must be assessed as testimonies of a period prior to the seminal documents that set out the current philosophy of heritage conservation.

The nomination is principally based on immaterial aspects, i.e. the importance of San Marino as a city-state that survives since the Middle Ages with little changes in its political and social organization. The additional information provided by the State Party in February 2008 is considered by ICOMOS as sufficient to demonstrate the links between those intangible components and the material heritage.

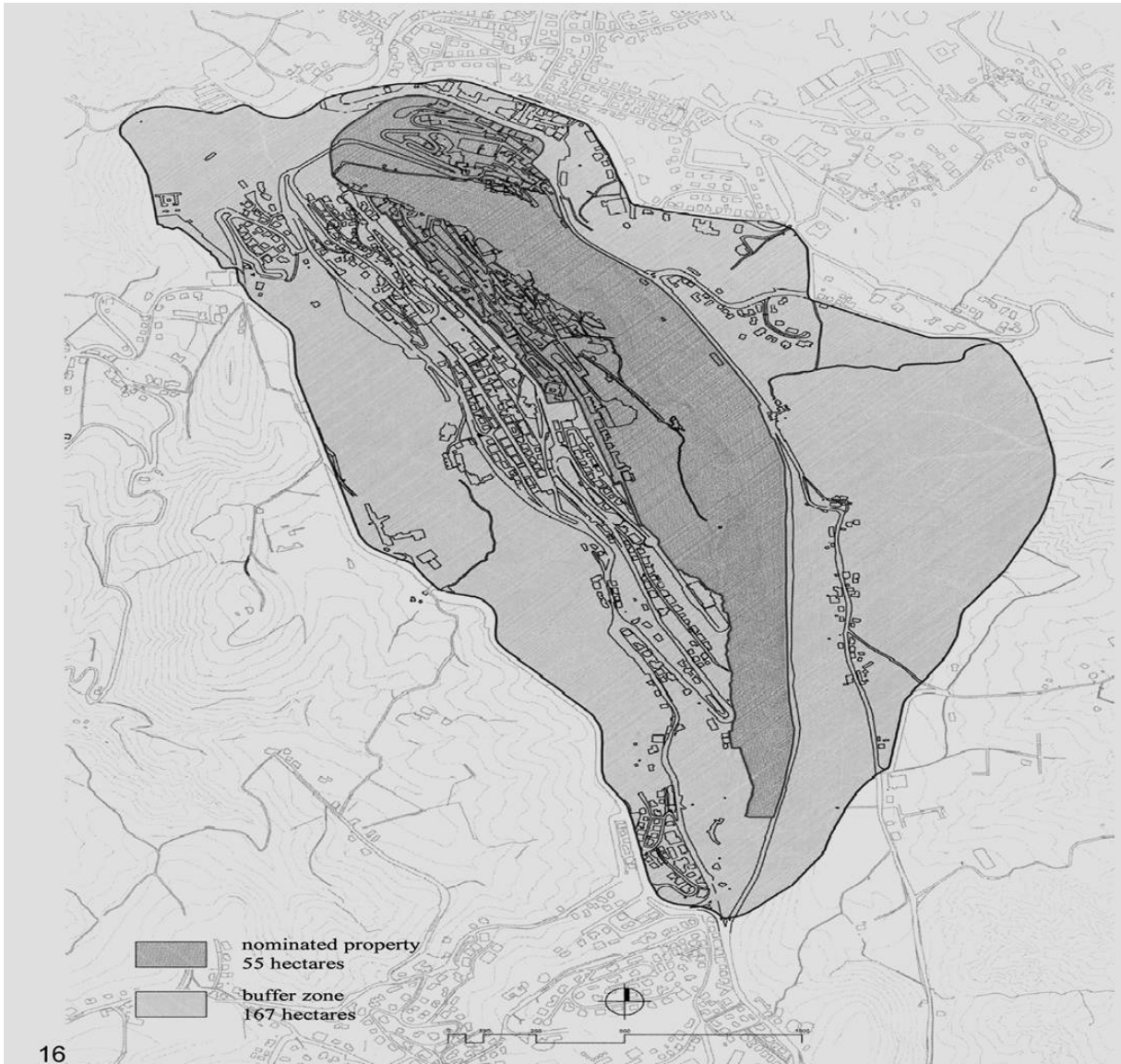
Recommendations with respect to inscription

ICOMOS recommends that the nomination of San Marino Historic Centre and Mount Titano, San Marino, should be ***referred back*** to the State Party to allow it to:

- Complete and implement the Management Plan.

ICOMOS further recommends to:

- Control interventions on existing buildings and open spaces in order to avoid inappropriate restoration, reconstruction or interventions that could jeopardise the authenticity of form and design and of materials and craftsmanship.
- Control the potential negative effects of tourism pressures on the material heritage components, including uses of existing buildings and excess of commercialisation.
- Revise the allocation of tasks concerning management of the nominated property and seek a more coordination mechanism between the different governmental agencies involved in the protection and management system.
- Improve and complete the monitoring system by defining a more comprehensive set of key indicators related to the property's values, integrity and authenticity.



Map showing the boundaries of the nominated property



View of Mount Titano from East



The three Towers



Mura dell'Andata



Palazzo Pubblico

Saint-Marin (Saint-Marin)

No 1245

Nom officiel du bien tel que proposé par l'État partie : Centre historique de Saint-Marin et mont Titano

Lieu : République de Saint-Marin

Brève description :

La cité de Saint-Marin occupe une position stratégique au sommet du mont Titano. Elle est la capitale de Saint-Marin depuis la fondation de la république au XIII^e siècle, avec le statut de cité-État indépendante. Elle illustre une tradition qui a perduré sans interruption depuis cette époque. Cette tradition est transcrite dans les fortifications, les édifices publics, les palais et les espaces urbains. L'implantation de la structure urbaine et la construction de la cité ont duré du XIII^e au XVI^e siècle, avec l'adjonction de bâtiments au XX^e siècle. De nombreux édifices ont été restaurés au XX^e siècle. Les institutions de la cité-État indépendante, qui ont une continuité depuis le XIII^e siècle, constituent une part importante de la proposition d'inscription.

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*. Aux termes des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* (2 février 2005), annexe 3, paragraphe 14, c'est aussi une *cité historique vivante*.

1. IDENTIFICATION

Inclus dans la liste indicative : 10 décembre 2004

Assistance internationale au titre du Fonds du patrimoine mondial pour la préparation de la proposition d'inscription : Aucune

Date de réception par le Centre du patrimoine mondial : 31 janvier 2007

Antécédents : Il s'agit d'une nouvelle proposition d'inscription.

Consultations : L'ICOMOS a consulté son Comité scientifique international sur les villes et villages historiques.

Littérature consultée (sélection):

Matteini, N., *La repubblica di San Marino. Guida storica e artistica della città e dei castelli*, Saint-Marin, 1966.

Pasquinelli, N., *Lo sviluppo urbanistico della città di San Marino nei secoli XIV-XIX*, 1980.

Zani, G., *Le fortificazioni del Monte Titano*, Naples, 1933.

Zani, G., *Il territorio ed il castello di San Marino a traverso i secoli*, Faenza, 1981.

Mission d'évaluation technique : 20-22 septembre 2007

Information complémentaire demandée et reçue de l'État partie : L'ICOMOS a envoyé une lettre à l'État partie le 18 décembre 2007 pour demander des informations complémentaires sur les questions suivantes :

- Demande de clarification sur les liens entre les éléments matériels et immatériels du patrimoine du bien proposé pour inscription ;

- Demande de clarification et justification plus approfondie concernant la proposition d'appliquer le critère (iii) ;

- Calendrier pour l'achèvement du plan de gestion.

L'ICOMOS a reçu le 20 février 2008 des informations complémentaires fournies par l'État partie. Les réponses aux questions soulevées sont incluses dans les sections pertinentes ci-dessous.

Date d'approbation de l'évaluation par l'ICOMOS : 11 mars 2008

2. LE BIEN

Description

Le bien proposé pour inscription couvre une superficie de 55 ha. Il comprend le mont Titano et le centre historique de la cité de Saint-Marin, trois tours défensives sur les pics de la ligne de crête, la zone de la place du marché du Borgo Maggiore, en contrebas sur le versant nord de la colline, et les pentes du mont vers le nord, l'ouest et le sud.

Le centre historique de la cité de Saint-Marin est perché sur la crête du mont Titano, au cœur de la république de Saint-Marin, du côté est de la péninsule italienne. La république est entourée de tous côtés par l'Italie. Depuis sa position stratégique sur les hauteurs, la cité surplombe la mer Adriatique et le territoire montagneux de la petite république. Les frontières actuelles n'ont pratiquement pas changé depuis 1463 et la cité de Saint-Marin a le statut de capitale depuis la fondation de la république en tant que cité-État au XIII^e siècle. Cette fonction s'exprime dans les fortifications, les édifices publics, les palais des grandes familles et les espaces urbains.

La cité a été largement façonnée par le paysage. La chaîne de montagne lui a imposé une forme allongée, soulignée par les trois tours de fortification ou des petits châteaux sur les pitons rocheux, dominant les pentes très abruptes à l'est, où aucune construction n'est possible. Le plan irrégulier de la cité, avec ses rues principales orientées nord-sud, s'étale sur le versant occidental de la montagne où le mur d'enceinte extérieur marque la limite de la zone proposée pour inscription. Il existe en outre une zone construite distincte, entourant la place du marché Borgo Maggiore, en contrebas vers le nord.

La structure urbaine s'est progressivement développée entre le XIIIe et le XVIe siècle. On peut suivre les étapes successives de la construction dans le plan de la cité.

- La première tour et la zone autour de l'église principale plus au nord correspondent à la première phase, de même que le noyau formé par le Borgo Maggiore au pied du mont Titano.
- La deuxième phase de développement a concerné le secteur contigu à l'ouest, qui monte vers le deuxième mur d'enceinte. Certaines parties de ce mur subsistent, mais largement reconstruites.
- La troisième phase a donné lieu à d'autres extensions se prolongeant vers l'ouest jusqu'au troisième mur d'enceinte et en limite du centre historique. À l'extérieur de ce mur (dans la zone tampon), les pentes de la montagne sont recouvertes d'une étroite bande de verdure, puis des constructions de l'urbanisation ultérieure.

La répartition des fonctions est également lisible dans le paysage urbain. Les bâtiments militaires se dressent sur les arêtes de la montagne. Les édifices publics et religieux ont été bâtis plus bas. Enfin, les majestueuses demeures des familles patriciennes sont situées dans la ville basse. L'ensemble des Capucins a été édifié à l'extérieur des murs, côté sud, tandis qu'au nord la zone de la place du marché de Borgo Maggiore forme une entité distincte. L'artisanat et les activités commerciales étaient absents à l'intérieur de la cité.

Le centre historique est densément construit, avec des bâtiments de diverses tailles. Les rues principales suivent des axes nord-sud, les façades des maisons étant généralement orientées est et ouest. Les deux murs d'enceinte sont le plus souvent dégagés et bordés d'arbres sur leur face extérieure. Les constructions ultérieures sur les versants situés à l'ouest du centre historique ont un caractère différent. Il s'agit essentiellement de bâtiments isolés, séparés par un avantage de végétation. Ils sont relativement élevés vers le sud. Certaines rues sont d'origine médiévale et figurent, de même que certains édifices, sur les cartes et les illustrations les plus anciennes.

Parmi les édifices et éléments construits les plus importants, on peut citer les trois tours et les murs de fortification avec leurs portes et leurs deux bastions, la basilique néoclassique (1835-1838) sur le site de l'ancienne église, les couvents Saint-François (1361) et Santa Chiara (1565-1609), le Palazzo Pubblico (fin du XIXe siècle) et autres bâtiments destinés au gouvernement ou à l'administration, le théâtre Titano (1777) et un certain nombre de palais ayant appartenu à des familles nobles, ainsi que quelques maisons dont les occupants étaient des roturiers. Saint-Marin compte aussi plusieurs espaces publics importants.

Les institutions, qui exercèrent sans discontinuer les fonctions gouvernementales, juridiques et administratives de la république depuis le XIIIe siècle, sont un élément important de la proposition d'inscription. Elles sont représentées par les deux capitaines-régents (chefs d'État), le Conseil grand et général (Parlement), le Congrès d'État (gouvernement), l'Arengo (fonctions référendaires, pétitions d'intérêt public), le Conseil des

Douze (instance juridique) et les conseils municipaux (pour chacune des neuf circonscriptions administratives de la république).

La zone tampon couvre une superficie de 167 ha et inclut la zone d'urbanisation ultérieure, qui s'est développée à l'extérieur des murs d'enceinte sur le versant ouest et sur les collines plus lointaines dans toutes les directions. Ces collines sont recouvertes d'un manteau d'arbres, mais aussi par quelques constructions individuelles ou groupes de constructions dispersés.

Selon les informations complémentaires fournies par l'État partie en février 2008, la ville de Saint-Marin présente un exemple de centre historique encore habité et conservant toutes ses fonctions institutionnelles. Grâce à sa position au sommet du mont Titano, elle n'a pas été affectée par les transformations urbaines intervenues depuis l'avènement de l'ère industrielle jusqu'à nos jours. Sa structure urbaine, qui s'est développée au cours des siècles et est cernée par la troisième enceinte concentrique de murailles du XVe siècle, est restée intacte, hormis quelques rares interventions effectuées au milieu du XIXe siècle et au début du XXe siècle (comme le montre le recoupement des cartes cadastrales historiques). Dans le centre historique et sur les monuments, on retrouve aujourd'hui les différentes strates du développement urbain, qui témoignent encore du lien, jamais rompu au cours des siècles, entre la structure urbaine et la base historique de cet État autonome. En ce sens, le système composé du mont Titano, du centre historique de la ville et du Borgo Mercatale représente un document attestant une culture matérielle, dont les fonctions sont associées à l'exercice de la souveraineté et à la poursuite des objectifs stratégiques contingents. L'échelle et le rapport proportionnel entre la montagne et le territoire de l'État, consolidés tout au long du XVe siècle avec une dernière extension après les guerres contre la famille Malatesta, sont restés inchangés, maintenant ainsi un équilibre efficace entre l'action collective et la contribution des citoyens particuliers à la défense et à la gestion de la *res publica*. Borgo Maggiore, au pied du mont Titano, a conservé son rôle de place de marché, à mi-chemin entre la côte Adriatique et les premières pentes de la chaîne de montagne.

La cérémonie d'élection des capitaines-régents, l'une des principales traditions du pays, se déroule sur trois sites historiques importants : le palais Valloni, salle du trône – où les capitaines-régents nouvellement élus reçoivent les ambassadeurs accrédités ; la basilique de Saint-Marin où les capitaines-régents en exercice siègent sur le trône du XVIIe siècle; enfin, l'édifice du gouvernement, salle du Conseil grand et général où, après avoir lu un serment en latin au son de l'hymne national joué par la fanfare militaire, les nouveaux capitaines-régents sont accueillis par leurs prédécesseurs en exercice et reçoivent le collier de Grand Maître de l'ordre de Saint-Marin. Le centre historique (place de la Liberté, piazzale Domus Plebis, place Garibaldi, place Titano, contrada delle Mura, contrada Omagnano, contrada Omerelli) continue de servir de cadre aux cérémonies les plus importantes.

La structure du centre historique médiéval n'a fait l'objet d'aucune intervention avant les travaux de reconstruction du mouvement romantique, à la fin du XIXe siècle. Cette période de restauration complète, depuis la fin du

XIXe siècle jusqu'à l'aube du XXe siècle, fait partie intégrante de l'histoire du centre de Saint-Marin. En ce qui concerne l'intervention de Gino Zani au XXe siècle, l'État partie estime que, grâce à ses travaux fondés sur des études approfondies et des reconstitutions historiques, la cité dans son ensemble devint une sorte de *Gesamtkunstwerk*, où chaque détail était soigneusement étudié, et dont les pierres évoquaient l'histoire de la république indépendante. Ce palimpseste illustre la philosophie du renouveau médiéval dans la conservation, qui à cette époque en Europe entendait réévaluer l'histoire – et, dans le cas de Saint-Marin, l'identité de la république elle-même. Cette image du « cadre médiéval » est fondamentalement similaire à celle qui a inspiré des voyageurs, des peintres, des auteurs ainsi que le débat politique, documentée depuis le XIVe siècle dans l'Europe entière.

L'ICOMOS est satisfait des informations complémentaires fournies par l'État partie et des clarifications qu'elles apportent sur les liens entre les éléments matériels et immatériels du patrimoine de Saint-Marin.

Histoire et développement

La légende raconte que la première communauté fut fondée ici à la fin de l'Empire romain par saint Marin. Le premier document mentionnant la cité date du début du VIe siècle et est consacré à un petit monastère en haut du mont Titano. En 885 y vivait une communauté laïque, et vers 951 la première paroisse y fut créée. Il ne reste aucun vestige visible de cette époque.

Au milieu du XIIIe siècle, Saint-Marin avait sa propre autorité juridique, et un premier document attestant son indépendance est daté de 1296. Les statuts de 1295-1302 font mention d'organismes et d'institutions existant encore dans le système politique actuel. À cette époque, la structure élémentaire du noyau de la cité était déjà en place : aux extrémités sud-ouest, la première tour (Rocca ou Guaita) au sommet de la montagne, ensuite une petite zone entourée par le premier rempart de la cité et, plus loin au nord, l'église ainsi qu'une zone construite à l'ouest de celle-ci. La zone distincte de Borgo Maggiore au pied du mont Titano avait également commencé à se développer.

Plus tard, aux XIIIe et XIVe siècles, le deuxième rempart fut construit autour d'une aire beaucoup plus étendue, englobant l'église et le quartier déjà bâti au nord. Certaines parties de ce rempart existent encore, mais elles ont été massivement restaurées. Cette période a vu aussi la construction de deux autres tours défensives, plus au sud, en bordure du mont Titano – la deuxième tour (Cesta ou Fratta) et la troisième (Montale) – et celle des murs rejoignant la tour Fratta. À l'extérieur des remparts, l'important ensemble du couvent Saint-François fut bâti dans les années 1360, avec la plus ancienne église subsistante de la république.

Vers le milieu du XVe siècle, le troisième anneau de murailles défensives fut construit avec trois nouvelles portes. Il permit un net élargissement vers l'ouest et forme aujourd'hui la limite du centre historique. Ces murailles furent renforcées au XVIe siècle, et deux

bastions furent construits en 1549 et 1559. En 1463, Saint-Marin obtint plusieurs territoires précédemment sous la domination de Rimini. Depuis lors, les frontières de la république n'ont plus été modifiées.

Au XVIe siècle, le couvent des frères capucins fut édifié à l'extérieur des remparts côté sud, tandis que le couvent Santa Chiara et la plupart des palais des plus grandes familles patriciennes furent élevés le long de la rue de la contrada Omerelli, témoignant ainsi de l'importance et de la richesse croissantes de la noblesse à cette époque.

Une gravure de 1663 et un plan cadastral de 1884 montrent la structure élémentaire des rues et quelques bâtiments isolés le long de celles-ci dans la zone à l'ouest des remparts. Toutefois, cette dernière zone a été principalement construite au XXe siècle et étendue ensuite vers le sud.

Les deux ajouts majeurs du XIXe siècle sont la basilique néoclassique (commencée en 1825) remplaçant l'ancienne église et le nouveau Palazzo Pubblico (1884-1894) dans un style néogothique. Ils illustrent la réorganisation et la modernisation de l'État, mais reposant toujours sur ses traditions médiévales, qui suivit la reconnaissance de sa souveraineté et de sa liberté par le royaume d'Italie en 1862. Un premier recensement a été mené en 1865.

Une commission parlementaire pour la conservation des antiquités et objets d'art fut créée en 1916 et une loi sur la protection des monuments fut votée en 1919. La même année, la tour Cesta s'écroula. Suite à cet événement, l'ingénieur saint-marinais Gino Zani publia un volumineux rapport sur la restauration des fortifications, fit une étude sur la base de documents d'archives et publia un livre montrant la forme originale supposée des constructions.

En 1925-1940, Zani restaura les trois tours, les murailles et de nombreux bâtiments, dont la façade de l'église Saint-François, le théâtre Titano et un certain nombre de palais. Il réalisa également la piazza Sant'Agata, une extension de l'hôpital de la Misericordia et la nouvelle via Donna Felicissima. En 1935, il élaborait un projet de plan pour l'ensemble du centre historique, dont une partie seulement fut mise en œuvre. La banque Cassa de Risparmio est un bâtiment de style moderne.

En 1935, Zani ébaucha aussi un plan d'urbanisme pour l'extension des zones sud-est à l'extérieur du mur d'enceinte (dans la zone tampon), avec la création d'une nouvelle entrée vers le centre historique. Dans la seconde moitié du XXe siècle, le nombre de touristes augmenta très fortement, entraînant la construction de nouvelles structures d'accueil, comme le téléphérique reliant Borgo Maggiore à Saint-Marin et des emplacements de parking autour de la cité. La cité a pris un caractère résolument commercial et s'est couverte de vitrines. De nouvelles routes d'accès ont été construites sur de hauts murs de soutènement. Dans les zones extérieures au centre historique, des architectes de renom ont créé un certain nombre de bâtiments nouveaux.

L'histoire de la conservation a donc commencé avec l'établissement de la Commission pour la conservation des monuments, des antiquités et des objets d'art en 1916 et la législation adoptée en 1919. Elle se caractérise par

les restaurations historiques poursuivies jusqu'à la Seconde Guerre mondiale et par la ferme volonté de renforcer le caractère médiéval de la cité. De nos jours, le centre historique fait continuellement l'objet de travaux de restauration.

Valeurs du centre historique de Saint-Marin et du mont Titano

Le centre historique de Saint-Marin et le mont Titano témoignent de la pérennité d'une cité-État avec un gouvernement démocratique depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours. En ce sens, un certain nombre de valeurs principales du bien proposé pour inscription sont liées aux éléments immatériels du patrimoine, comme les idées de liberté, de démocratie représentative et de gouvernement républicain.

Le mont Titano lui-même représente des valeurs importantes en termes de paysage, en tant que point de repère dominant le territoire environnant. La structure urbaine et le tissu du centre historique et de Borgo Maggiore illustrent la différenciation des fonctions dans une cité-État du Moyen Âge ainsi que l'adaptation d'un établissement urbain aux conditions du site, notamment à sa topographie. Les vestiges des murailles et des tours présentent des valeurs liées aux systèmes de défense typiques de ces sortes d'établissements, tandis que les édifices monumentaux sont associés à l'expression des fonctions civiques de la république. Malheureusement, les reconstructions et les interventions de grande envergure sur les éléments matériels du patrimoine ont eu quelques effets négatifs sur la signification et les valeurs historiques, architecturales et artistiques des atouts culturels.

3. VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE, INTÉGRITÉ ET AUTHENTICITÉ

Intégrité et authenticité

Intégrité

Selon l'État partie, le centre historique de Saint-Marin sur le mont Titano comprend tous les éléments qui constituaient son identité à l'époque de sa fondation et durant la période médiévale des cités-États italiennes. Ces éléments sont le cadre, les murs défensifs, la structure urbaine, les édifices publics et les espaces ouverts, ainsi que la relation avec le territoire environnant. L'État partie estime également que le nouveau développement résidentiel, datant essentiellement des années 1960 et situé dans la zone tampon à l'ouest du centre historique, est un élément de l'intégrité visuelle, renforçant le rôle de la capitale vivante. L'intégrité fonctionnelle, visuelle et historique du centre historique est exceptionnellement grande en raison du rôle administratif et institutionnel que la cité a joué sans interruption en tant que capitale de la république.

L'ICOMOS considère que de nombreux éléments du centre historique ont été conservés ou, s'ils ont été rénovés, qu'ils s'inscrivent dans une longue tradition. Les interventions du XXe siècle pourraient être qualifiées d'éléments portant atteinte à l'intégrité, mais ils font

également partie de l'histoire du bien, comme indiqué dans la section *Authenticité* (ci-dessous). L'ensemble formé par le mont Titano et la cité peut être vu comme une image symbolique qui remplit les conditions d'intégrité requises. Les nouveaux ensembles d'habitations situés dans la zone tampon perturbent la perception appropriée du bien. L'ICOMOS recommande que l'État partie mette en œuvre des contrôles plus stricts pour éviter de compromettre les valeurs et l'intégrité du bien.

Authenticité

L'État partie affirme que le cadre du centre historique de Saint-Marin est authentique, du fait qu'il domine visuellement l'ensemble du territoire, reflétant ainsi sa situation géopolitique à l'intérieur de frontières inchangées depuis 1463. De plus, il revendique une authenticité exceptionnelle en ce qui concerne l'utilisation et les fonctions des institutions politiques, dans la mesure où elles sont en place depuis la naissance de la république et que les édifices publics dans leur majorité abritent toujours les mêmes fonctions qu'il y a 600 ans. La structure du centre historique médiéval n'a pas subi d'interventions majeures jusqu'à la fin du XIXe siècle et les travaux de reconstruction du « mouvement romantique ». De plus amples explications concernant les reconstructions et les restaurations de la fin du XIXe et du début du XXe siècle sont incluses dans les informations complémentaires reçues par l'ICOMOS en février 2008 (voir la section *Description* ci-dessus).

L'ICOMOS considère que l'emplacement et le cadre de la cité de Saint-Marin présentent un degré élevé d'authenticité ; s'agissant du mont Titano, l'ICOMOS considère que l'appréciation de l'authenticité doit prendre en compte le paysage, qui n'a pratiquement pas changé, et que la montagne reste un point de repère territorial significatif. En ce qui concerne les fonctions et les usages, il existe une continuité en lien avec le rôle de la cité historique en tant que capitale du petit État. Toutefois, certains aspects ont profondément changé en raison du dépeuplement du centre-ville et du développement de son caractère commercial.

L'ICOMOS observe que de nombreuses campagnes de restauration et reconstruction ont été effectuées avant l'adoption de la Charte de Venise et de documents postérieurs sur lesquels se fondent les approches théoriques actuelles en matière de conservation du patrimoine culturel. Dans le cadre du document de Nara sur l'authenticité (1994), les travaux de restauration et de reconstruction réalisés sous la direction de Gino Zani peuvent être considérés comme faisant partie intégrante de l'histoire du bien et évalués en tant qu'application des principes théoriques émanant du mouvement romantique de restauration. Dans le cas présent, l'idée de la « médiévalisation » du centre historique peut être considérée comme une expression de l'identité nationale recherchée au travers d'une image idéalisée du centre historique.

L'ICOMOS constate avec inquiétude que dans certains cas ce degré de restauration et de reconstruction a perduré jusqu'à l'heure actuelle. La création de devantures et de vitrines de magasins ainsi que d'autres modifications continuent d'avoir un impact considérable sur le caractère

général de la ville et ses qualités historiques. L'ICOMOS recommande vivement que l'État partie définisse et mette en œuvre des mesures efficaces pour contrôler et prévenir ce type d'intervention.

L'ICOMOS considère que les aspects les plus importants des valeurs du bien proposé pour inscription sont la continuité et les traditions de la cité-État indépendante, ainsi que les éléments matériels qui lui sont associés. À cet égard, l'ICOMOS considère que les conditions d'intégrité et d'authenticité sont remplies. L'ICOMOS recommande que l'État partie mette en œuvre des contrôles sévères pour éviter que de nouvelles restaurations, reconstructions et interventions inappropriées puissent compromettre l'authenticité de la forme et de la conception, des matériaux et des qualités de savoir-faire du patrimoine construit.

Analyse comparative

Dans sa brève analyse comparative, l'État partie met surtout en avant le développement d'une cité-État démocratique et indépendante, son système institutionnel et politique proprement dit, et la continuité de ces deux éléments. En ce qui concerne l'environnement physique et les conditions géographiques, le cadre, le paysage culturel, l'ensemble des schémas urbains et l'environnement construit, l'analyse comparative ne porte que sur des micro-États, des reconstructions architecturales et des montagnes fortifiées.

L'analyse comparative rappelle que, parmi les quelque 200 cités-États du Moyen Âge situées en Italie du Nord, Saint-Marin est la seule qui ait survécu et qui n'ait pas évolué vers un système de gouvernement autoritaire. La Cité du Vatican (inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en 1984) a un caractère politique différent. Le centre historique d'Urbino a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial (1998) sur la base de ses monuments historiques. Assise, la basilique de San Francesco et autres sites franciscains a été inscrite sur la Liste du patrimoine mondial (2000) en raison de son association avec l'ordre des Franciscains et aussi pour ses œuvres artistiques et son architecture. Les cités-États au nord des Alpes ont la réputation d'être différentes, car elles furent fondées plus tard et ne jouissaient pas du même degré d'indépendance et de souveraineté, étant intégrées dans un système féodal ou subordonnées à un système politique (Anvers, Bruges, Gand). Leur manière de manifester le pouvoir marchand dans les hôtels de ville et les édifices publics diffère également de l'expression du gouvernement municipal à Saint-Marin.

En ce qui concerne la tradition des assemblées démocratiques, l'analyse établit des comparaisons avec l'île de Man, dont le parlement est considéré comme le plus ancien existant, et avec Þingvellir en Islande. Toutefois, elle précise que l'exercice ininterrompu jusqu'à nos jours des fonctions propres à un État indépendant complexe reste l'apanage de Saint-Marin. Par comparaison avec d'autres micro-États (Liechtenstein, Luxembourg, Monaco et Andorre), Saint-Marin revendique un caractère unique, ayant conservé sa souveraineté, sa Constitution et son territoire depuis 1463. Par ailleurs, elle a vu son autonomie reconnue depuis le XIIIe siècle et elle est membre à part entière des

Nations unies. L'analyse indique que pour faire des comparaisons à l'échelle du monde (par ex. : Singapour, Malte, Panama, Koweït, et micro-États indonésiens), des recherches approfondies seraient nécessaires.

S'agissant des comparaisons possibles en termes de reconstruction architecturale, il est fait référence à l'histoire de la conservation en Europe, avec ses périodes de « médiévalisation » et du néogothique, et aux reconstructions des fortifications urbaines du XIXe siècle, notamment la ville fortifiée historique de Carcassonne (inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en 1998) par Viollet-le-Duc et les châteaux de Louis II de Bavière en Allemagne. Par comparaison avec ces interventions, il est expliqué que Saint-Marin a subi une « re-fabrication » d'une capitale vivante et une reconstruction de l'identité de l'ensemble de la république, l'accent étant mis sur l'image de la liberté, afin de conférer à cette cité une valeur ajoutée par rapport aux autres exemples du mouvement romantique de l'époque.

Le dossier de proposition d'inscription classe Saint-Marin dans la catégorie des biens représentatifs de la structure des châteaux construits sur les contreforts des Apennins, mais les autres exemples situés à proximité, comme Spoleto et la forteresse de San Leo, ne sont pas des capitales vivantes faisant preuve de la même continuité. La ville de Luxembourg : vieux quartiers et fortifications (inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en 1994) représenterait le système défensif d'une cité médiévale, sans offrir le contexte entier d'une capitale vivante.

L'ICOMOS considère que les comparaisons sont pertinentes, mais que celles portant sur les périodes néogothiques de l'histoire de la conservation en Europe et sur les reconstructions du XIXe siècle ne sont pas pleinement compatibles, étant donné qu'une grande partie des travaux réalisés à Saint-Marin remontent à la période de l'entre-deux-guerres. Il manque une comparaison basée sur le caractère de l'environnement construit, y compris les multiples établissements urbains au sommet des collines italiennes et dans l'ensemble de la zone méditerranéenne, le type de conception urbaine, la lisibilité des anneaux de développement/croissance et l'architecture. Bien que la proposition d'inscription soit centrée sur la continuité d'un système politique et institutionnel, il est encore nécessaire d'étendre l'analyse comparative à tous les principaux aspects des éléments matériels du patrimoine.

Les informations complémentaires fournies par l'État partie en février 2008 aident à mieux comprendre certains aspects du caractère unique de ce petit État, tels que la continuité du même régime politique pendant 700 ans, les relations entre les traditions politiques et sociales et les éléments matériels du patrimoine, et la base sur laquelle on peut envisager Saint-Marin comme un témoignage exceptionnel de la continuité d'un système de gouvernement démocratique et républicain. Sur cette base, l'ICOMOS considère qu'il n'est pas aisé de trouver des cas comparables et, même si l'analyse comparative mériterait d'être complétée, les arguments avancés semblent suffisants pour que l'inscription de ce bien sur la Liste du patrimoine mondial soit envisagée.

L'ICOMOS considère que l'analyse comparative justifie d'envisager l'inscription de ce bien sur la Liste du patrimoine mondial.

Justification de la valeur universelle exceptionnelle

L'État partie considère que le bien proposé pour inscription a une valeur universelle exceptionnelle en tant que bien culturel pour les raisons suivantes :

- Saint-Marin est l'une des plus anciennes républiques du monde et la seule cité-État italienne qui subsiste, représentant une étape importante du développement des modèles démocratiques en Europe et dans le monde entier.
- La continuité de sa longue existence en tant que cité-État indépendante et son statut de capitale depuis la fondation de la république, son contexte géopolitique inchangé, ses fonctions juridiques et institutionnelles transcrites dans le schéma urbain historique et les monuments publics.
- Le statut emblématique largement reconnu de Saint-Marin en tant que symbole de la cité-État libre, illustré dans le débat politique, la littérature et les arts au cours des siècles.

Critères selon lesquels l'inscription est proposée

Le bien est proposé pour inscription sur la base des critères culturels (iii), (iv) et (vi).

Critère (iii) : apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue.

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que le bien apporte un témoignage exceptionnel sur la création d'une démocratie représentative basée sur l'autonomie civique et l'autogouvernement, ayant exercé avec une continuité unique et sans faille le rôle de capitale d'une république indépendante depuis le XIIIe siècle.

À la demande de l'ICOMOS, l'État partie a fourni des informations complémentaires en faveur de l'application de ce critère. L'État partie fait valoir que l'importance de Saint-Marin est basée sur la continuité, unique en son genre, dont cette ville a fait preuve dans son rôle de capitale d'une république indépendante, sans interruption depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours. Mais surtout, les indications complémentaires renseignent sur la continuité des institutions civiques et gouvernementales au fil du temps (les capitaines-régents, le Conseil grand et général, le Congrès d'État, l'Arengo, le Conseil des Douze et les conseils municipaux).

Comme indiqué ci-dessus, le centre historique médiéval n'a pas fait l'objet d'interventions importantes avant les travaux de reconstruction du mouvement romantique, à partir de la fin du XIXe siècle. Les restaurations complètes font partie intégrante de l'histoire du centre historique de Saint-Marin. Selon l'État partie, les interventions de Gino Zani au XXe siècle ont permis à l'ensemble de la cité de devenir en quelque sorte un *Gesamtkunstwerk*, où chaque détail particulier a été étudié avec soin, traduisant dans la pierre l'histoire de la république indépendante. Ce palimpseste reflète la

philosophie de la conservation qui visait en Europe à cette époque le renouveau médiéval, afin de réévaluer l'histoire – et, dans le cas de Saint-Marin, l'identité de la république elle-même.

L'ICOMOS est satisfait des informations complémentaires fournies par l'État partie et considère que Saint-Marin et le mont Titano témoignent de la continuité d'une république libre, qui dure depuis le Moyen Âge. En ce sens, le bien proposé pour inscription peut être considéré comme un témoignage exceptionnel d'une tradition culturelle vivante qui a perduré avec des modifications mineures durant les sept cents dernières années.

L'ICOMOS considère que ce critère a été justifié.

Critère (iv) : offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une période ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine.

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que Saint-Marin a un caractère unique dans la mesure où c'est la seule cité-État souveraine subsistant dans l'Italie du Nord et que la structure urbaine historique, la fonction et l'architecture des monuments publics ainsi que la situation géopolitique du mont Titano traduisent cette continuité exceptionnelle, ininterrompue depuis le XIIIe siècle.

L'ICOMOS considère que la justification de l'utilisation de ce critère est essentiellement basée sur des aspects immatériels, mais que l'éventuelle valeur universelle exceptionnelle des éléments en tant qu'exemple d'un type de construction, d'ensemble architectural ou de paysage n'a pas été démontrée.

L'ICOMOS considère que ce critère n'a pas été justifié.

Critère (vi) : être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle.

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que le bien est devenu le symbole d'une cité-État souveraine, reconnue dans le débat politique, la littérature et les arts et associée aux idées politiques de liberté et de lutte pour l'indépendance.

Tout en reconnaissant l'importance de Saint-Marin en tant que symbole d'une république démocratique ayant survécu au cours des siècles, l'ICOMOS considère que l'association du bien proposé pour inscription avec des événements et des croyances n'est pas reliée avec suffisamment de clarté aux éléments matériels du patrimoine. Les arguments avancés en faveur de l'application de ce critère ont déjà été utilisés pour le critère (iii), et la valeur universelle exceptionnelle au regard de ce critère est insuffisamment argumentée ou démontrée dans le dossier de proposition d'inscription ou dans les informations complémentaires fournies à l'ICOMOS par l'État partie.

L'ICOMOS considère que ce critère n'a pas été justifié.

L'ICOMOS considère que le bien proposé pour inscription répond au critère (iii) et que la valeur universelle exceptionnelle a été démontrée.

4. FACTEURS AFFECTANT LE BIEN

Pressions liées au développement

Les pressions liées au développement proviennent principalement de l'aménagement des édifices privés à des fins commerciales, en particulier leur transformation en magasins dotés de nouvelles portes et de vitrines. Les nouveaux développements sont limités dans l'ensemble du centre historique. La pression de la circulation, les accès automobiles et le stationnement sont contrôlés par la police. L'accès à la zone piétonne du centre historique est réservé aux véhicules institutionnels.

Pressions des visiteurs / du tourisme

Selon l'État partie, le nombre de touristes a fortement diminué ces dernières années. Les offices compétents ont prouvé qu'ils avaient l'expérience et la qualification nécessaires pour gérer le tourisme actuel et futur. La capacité d'accueil du centre historique fait l'objet d'un bon suivi. Toutefois, l'ICOMOS observe que le tourisme a un impact important sur le bien, particulièrement visible dans la conversion des édifices en magasins (comme indiqué ci-dessus).

Pressions environnementales

Selon l'État partie, il n'existe pas de graves pressions environnementales.

Impact du changement climatique

Le dossier de proposition d'inscription ne contient aucune information sur l'impact du changement climatique.

Catastrophes naturelles et préparation aux risques

Il est indiqué que le risque sismique est relativement faible, mais que les techniques de construction utilisées dans le centre historique le rendent plus vulnérable que d'autres zones.

L'ICOMOS considère que les principales menaces pesant sur le bien sont les pressions liées au développement, en particulier l'essor des activités commerciales et les modifications apportées aux édifices, qui sont une conséquence de la pression du tourisme.

5. PROTECTION, CONSERVATION ET GESTION

Délimitations du bien proposé pour inscription et de la zone tampon

Le bien proposé pour inscription (55 ha) inclut le centre historique de Saint-Marin avec ses murs défensifs, une partie des versants du mont Titano et la place du marché médiéval, Borgo Maggiore, au pied du mont Titano. À l'ouest, la délimitation longe directement la face extérieure du rempart de la cité. L'État partie justifie la

zone tampon (167 ha) en indiquant qu'elle est conçue pour sauvegarder l'intégrité visuelle du site. Elle comprend le développement ultérieur de la cité qui s'est étendue hors des remparts vers l'ouest et sur les versants plus éloignés des collines dans toutes les directions.

L'ICOMOS considère que la définition des délimitations de la zone proposée pour inscription peut être jugée appropriée pour assurer la protection des valeurs du bien. En ce qui concerne la zone tampon, l'ICOMOS considère que la protection vers l'est garantit une perception d'ensemble du bien proposé pour inscription que rien ne vient troubler.

L'ICOMOS considère que les délimitations de la zone proposée pour inscription et de la zone tampon sont appropriées.

Droit de propriété

Le bien proposé pour inscription consiste en 42 ha d'édifices publics et de terrains, 1,2 ha d'édifices religieux et de terrains et 3,8 ha de bâtiments privés et de terrains.

Protection

Protection juridique

L'État partie présente la protection du bien proposé pour inscription. Le cadre législatif très complet commence par la loi sur la « protection et la conservation des monuments, des musées, des fouilles, des antiquités et des objets d'art » de 1919, modifiée en 1980. Il existe en outre une « mesure supplémentaire pour la protection des monuments », à laquelle les lois de 1919 et 1980 font référence et qui date de 1993. Une loi spécifique a également été adoptée en 1924 sur la « protection des abords du mont, de l'enceinte circulaire des remparts et des zones contiguës ».

La loi de 1919 est une loi-cadre portant sur la création de la Commission pour la conservation des monuments, des antiquités et des objets d'art. Elle précise les objets qui seront soumis aux dispositions et obligations spécifiques et aux procédures et modalités de gestion applicables aux biens protégés (listes et inventaires, fouilles etc.).

L'ordre constitutionnel de la république déclare à titre de règle générale que « la république protège son patrimoine historique et artistique, de même que son environnement naturel » et que cette protection doit être prise en compte dans les activités des entités publiques et par le législateur.

Les procédures d'urbanisme sont réglementées par le « texte unique sur l'urbanisme et la construction » (1995). Ce texte régit, entre autres, l'élaboration et les objectifs du plan général d'urbanisme, les permis de construire et l'évaluation de l'impact environnemental en fonction de l'emplacement des bâtiments, ainsi que les ordres de rétablissement ou de démolition en cas de travaux non autorisés. Il contient également des dispositions concernant les volumes de construction, le nombre d'étages, la hauteur des bâtiments, la distance entre les délimitations du bien et les zones de stationnement. Enfin, une section est consacrée à la sélection, l'enregistrement et la protection des biens immobiliers et

objets fabriqués ayant valeur de monument. Les interventions sur de tels édifices doivent faire l'objet d'une autorisation délivrée par la Commission pour la conservation des monuments, des antiquités et des objets d'art ou être autorisées par l'approbation d'un plan détaillé spécifique. L'article 199 traite du classement des monuments.

Il existe aussi des lois sur la sauvegarde des constructions rurales (1990), une « loi-cadre sur le tourisme » (2006), sur l'urbanisme et la construction (1995), sur le classement des objets fabriqués et bâtiments (2005) et sur les questions environnementales.

L'ICOMOS considère que les instruments assurant la protection juridique sont très nombreux, mais estime que les plus récents sont d'ordre très général et concernent les zones rurales plutôt que le centre urbain. L'ICOMOS observe également que les responsabilités ne sont pas clairement attribuées, mais réparties entre plusieurs agences gouvernementales.

Efficacité des mesures de protection

Bien qu'un système de protection juridique soit en place, il ne protège pas avec une efficacité suffisante certains aspects relatifs à l'état actuel de conservation et aux interventions sur des bâtiments existants, notamment pour répondre aux exigences touristiques. L'ICOMOS considère qu'une attention particulière devrait être accordée à la protection du paysage et au contrôle des modifications apportées aux éléments du patrimoine pour faire face au développement du tourisme.

L'ICOMOS recommande que soit étudiée la possibilité d'introduire des instruments juridiques plus spécifiques pour la protection du patrimoine construit et du paysage environnant.

Conservation

Inventaires, archives, recherche

La loi sur la protection et la conservation des monuments de 1919 contient des dispositions relatives à la constitution de listes et d'inventaires, mais aucune n'est présentée dans le dossier de proposition d'inscription. Les listes sont élaborées par la Commission pour la conservation des monuments et doivent être ratifiées par le Conseil grand et général, le parlement de la république. Elles devraient être actualisées au moins tous les quatre ans. Le musée d'État mène des recherches dans le cadre de l'organisation de ses expositions et de ses activités générales. Cela implique principalement un catalogage scientifique qui prend aussi en compte les biens et structures publics. Un programme archéologique a été lancé en 1990.

L'ICOMOS constate qu'un inventaire détaillé des biens a été récemment produit. Celui-ci décrit les éléments historiques et donne des références, mais il ne contient que des informations très succinctes sur les questions touchant aux interventions de conservation et de restauration. Il mentionne une loi spéciale de 2005 relative à une « liste d'objets fabriqués et de bâtiments ayant une importance en tant que monuments ». Des ensembles caractérisés par une fonction commune, des

groupes architecturaux, des bâtiments isolés et quelques autres catégories d'éléments sont répertoriés dans 159 formulaires.

État actuel de conservation

Selon l'État partie, le centre historique n'a pas subi d'interventions majeures depuis les années 1930 et les monuments publics sont dans un bon état de conservation, nécessitant simplement un entretien régulier. Les bâtiments privés posent toutefois quelques problèmes en raison de la transformation de leurs caves en magasins, les vitrines remplaçant les anciennes portes d'entrée et les petites fenêtres.

L'ICOMOS considère que les éléments matériels du bien proposé pour inscription ont subi des modifications successives au cours des siècles et que des interventions significatives qui ont changé les caractéristiques originelles se sont produites, certaines de piètre qualité architecturale. Des modifications importantes, en particulier, ont été apportées au cours du XXe siècle.

Mesures de conservation mises en place

Depuis les années 1980, il existe un plan pour l'entretien et la reconstruction du pavage de l'ensemble des voies, section par section, avec de la pierre de Saint-Marin. La conception et le mobilier urbains doivent se conformer à des orientations précises. Les espaces verts sont entretenus régulièrement. Un programme progressif a été mis au point pour la conservation des structures et édifices publics.

Des travaux d'entretien sont effectués en permanence sur les murailles et tours défensives. Sur la première tour, l'étage supérieur vient d'être ouvert aux visiteurs et accueille des expositions. Les travaux réalisés par les départements publics ont pour objectif revendiqué de réaffirmer l'unité stylistique et fonctionnelle de la construction selon sa vocation originelle.

L'ICOMOS considère que le niveau de conservation est ambitieux. Bien que l'ICOMOS soit très préoccupé par les nouvelles vitrines, la tendance à effectuer des reconstructions historiques et la manière dont ceci affecte l'authenticité du bien proposé pour inscription, ce bien, dans ses conditions actuelles, présente un état de conservation acceptable.

Gestion

Structures et processus de gestion, y compris les processus de gestion traditionnels

Le dossier de proposition d'inscription présente une liste de 15 organismes relevant de cinq départements d'État différents, impliqués dans la gestion du patrimoine. Parmi eux figurent le Bureau des activités sociales et culturelles, la bibliothèque d'État, les musées d'État, le Bureau d'urbanisme, l'Inspection de supervision, le Bureau de la conception et la compagnie d'État autonome chargée des travaux publics. De toute évidence, ce système s'est développé au fil des ans.

La préparation d'un plan de gestion est sous la responsabilité directe du gouvernement qui en a confié la

mise en œuvre à quatre ministres. En 2006, un groupe de travail dont les membres représentaient onze organismes a été instauré pour superviser la mise en œuvre du plan et du programme d'entretien correspondant.

Outre ces organismes, il existe une Commission pour la conservation des monuments, des antiquités et des objets d'art, qui a un rôle de conseiller dans le domaine de la protection et de la conservation des monuments et soumet des propositions sur la conservation et la gestion des antiquités et objets d'art. Il faut également mentionner la Commission d'urbanisme, qui est l'autorité suprême en matière de gestion du territoire, et une commission ad hoc pour les centres historiques, à laquelle toutes les interventions sur les constructions situées dans les centres historiques doivent être soumises, depuis les simples opérations d'entretien jusqu'aux restaurations.

De surcroît, le Centre d'État de la Restauration met en œuvre un programme d'entretien régulier, tandis que le Bureau de gestion des ressources agricoles et environnementales gère les zones naturelles. Le dossier de proposition d'inscription mentionne également (sans autres précisions) le Bureau d'État chargé du patrimoine et le laboratoire d'État responsable de la restauration.

L'ICOMOS considère qu'un grand nombre d'organismes différents sont impliqués dans la gestion du bien, avec des points de vue apparemment différents sur l'importance de la vieille ville et des biens culturels. Il semble que la coordination de ces organismes pose des problèmes. L'ICOMOS observe également que la Commission pour la conservation des monuments, qui sans nul doute agit avec les meilleures intentions, ne dispose pas du niveau d'expertise professionnelle nécessaire pour tous les aspects patrimoniaux du bien. Étant donné que la Commission prépare des listes de bâtiments ayant valeur de monuments et qu'elle soumet des demandes d'autorisation pour les interventions, l'ICOMOS recommande que l'État partie envisage d'élargir la participation d'experts en conservation dans la Commission pour la conservation des monuments.

Cadre de référence : plans et mesures de gestion, y compris la gestion des visiteurs et la présentation

Aucun plan de gestion n'a été mis place. La gestion repose sur le Plan général d'urbanisme (1992), un plan global pour l'ensemble du territoire définissant l'occupation des sols et les zones soumises à des restrictions spéciales. Dans les centres historiques, une définition plus précise des interventions sur les bâtiments est visée par des plans d'exécution détaillés ou des projets de rénovation spécifiques. Parmi les critères et objectifs fixés pour la cité figurent le réaménagement du système d'accès actuel et l'achèvement du parc naturel, avec la modification complète du versant de la montagne qui sera doté d'équipements sportifs et de loisirs, de zones résidentielles avec des maisons individuelles, d'ascenseurs reliant cette zone à la cité fortifiée et aux emplacements de parking.

Des plans détaillés distincts sont conçus pour la zone couronnant le mont et pour Borgo Maggiore, l'objectif étant de définir les interventions autorisées. La carte indique une catégorie d'intervention pour chaque unité construite (par ex. restauration scientifique, restauration à

des fins de conservation, restructuration sans ou avec augmentation de volume, démolition et reconstruction). Des règles et orientations techniques imposent des couleurs, des volumes pour les constructions ajoutées et des modèles pour les différents types d'intervention. Un « projet spécial » a été élaboré pour donner des instructions sur le mobilier urbain, l'éclairage, le pavage et l'affichage afin de coordonner leur réalisation.

Le plan de gestion est encore en cours de préparation. Le groupe de travail instauré en 2006 procède à une analyse du statut de la conservation du bien et soumettra ensuite un programme d'interventions à effectuer.

Le groupe de travail a fixé des objectifs en vue de :

- préserver dans le temps l'intégrité des valeurs qui constituent la base de la proposition d'inscription ;
- définir et mettre en œuvre une procédure qui rendra le besoin vital de protection et de conservation compatible avec le développement intégré du territoire ;
- conférer aux biens culturels un rôle clé dans le système de développement du pays ;
- établir une « autorité » composée de personnages officiels de l'État et d'experts scientifiques, ayant pour principale mission de promouvoir et de protéger le bien par un suivi permanent de toutes les activités liées au plan de gestion.

Les méthodes du groupe de travail sont succinctement décrites dans le dossier de proposition d'inscription. L'État partie indique qu'il existe une expertise complète portant sur la gestion du tourisme pour le bien. En 2006, des plans stratégiques pour le tourisme et le développement commercial ont été adoptés. L'office du tourisme assure la promotion, la coordination et l'organisation des événements. Il est responsable de la publicité et de la promotion, avec pour objectif de valoriser l'image globale de Saint-Marin en mettant en avant ses attraits touristiques et ses caractéristiques particulières.

L'ICOMOS considère que les actions engagées pour le plan de gestion sont positives en ce qui concerne la conservation à long terme du patrimoine culturel. Néanmoins, le processus de gestion n'en est qu'à ses débuts et il faudra un certain temps pour que sa mise en œuvre produise des résultats concrets. En réponse à la demande de l'ICOMOS (décembre 2007), l'honorable Congrès d'État a approuvé le 28 janvier 2008 la décision relative au contenu du plan de gestion et à ses délais d'achèvement. La décision précise que le plan de gestion sera terminé pendant la période 2008-2010, définit des priorités et comprend la création d'une autorité spécifique chargée de protéger et de promouvoir le bien proposé pour inscription.

L'ICOMOS se félicite de l'approbation de la décision et considère que les priorités répondent aux exigences spécifiques pour assurer la protection et la gestion appropriées du bien. L'ICOMOS recommande que l'État partie poursuive cette tâche selon le calendrier fixé et qu'il rende compte de la progression des travaux et des résultats des mesures.

Implication des communautés locales

Le dossier de proposition d'inscription ne contient pas d'informations spécifiques sur l'implication des communautés locales. L'ICOMOS relève que l'organisation politique de l'État et la composition de la Commission pour la conservation des monuments sont des éléments qui permettent divers degrés de participation et d'implication de la communauté locale.

Ressources, y compris nombre d'employés, expertise et formation

Le budget triennal pour les travaux publics dans la zone proposée pour inscription s'élève à 14 800 000 euros en 2007, 11 100 000 euros en 2008 et 10 500 000 euros en 2009. L'expertise est partagée entre plusieurs organismes, comme indiqué ci-dessus. Une liste des effectifs indique que 500 personnes sont employées.

L'ICOMOS considère que le système de gestion est dans une phase préliminaire et recommande que l'État continue de progresser et vérifie le respect des délais proposés pour l'élaboration et la mise en œuvre du plan de gestion.

6. SUIVI

Le suivi est assuré par la Commission pour la conservation des monuments, des antiquités et des objets d'art et la compagnie d'État autonome des travaux publics. Les indicateurs clés sont :

- L'actualisation périodique des listes de structures ayant valeur de monuments. Elle devrait avoir lieu au minimum tous les quatre ans.
- Le rapport entre les volumes touristiques et les visites des musées d'État. Ceci permet de trouver la juste mesure entre l'état de conservation du bien et les initiatives promotionnelles visant à renforcer le tourisme culturel.

Des données statistiques sur les billets d'entrée et les recettes des musées et monuments sont recueillies.

L'ICOMOS considère que les indicateurs clés ne sont pas associés aux valeurs du bien proposé pour inscription.

L'ICOMOS considère que le système de suivi devrait être amélioré, y compris la définition d'une série d'indicateurs clés associés aux valeurs du bien, à l'intégrité et à l'authenticité.

7. CONCLUSIONS

L'ICOMOS reconnaît que le bien proposé pour inscription a des valeurs historiques liées à la pérennité d'un petit État et à une forme particulière de gouvernement, depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours. En ce sens, le centre historique de Saint-Marin constitue un cas tout à fait exceptionnel au niveau international.

En ce qui concerne les éléments matériels du patrimoine, il est nécessaire de faire une distinction entre les éléments naturels, en particulier le mont Titano, et les éléments culturels, comme les murs de défense et le centre historique. Ce dernier a été soumis à un processus de modification au cours du temps, avec une restauration et une reconstruction de grande ampleur entre la fin du XIXe et les premières décennies du XXe siècle. Ce processus de « médiévalisation » de la cité historique et des structures complémentaires peut s'envisager comme faisant partie intégrante de l'histoire du bien et il reflète les approches changeantes du patrimoine au fil du temps. L'ICOMOS considère que ces interventions furent jugées cruciales pour l'identité culturelle et pour l'image du centre historique. Elles ne correspondent pas aux approches contemporaines concernant les monuments historiques, cependant elles doivent être évaluées en tant que témoignages d'une période antérieure aux documents fondateurs de la philosophie actuelle de la conservation des monuments.

La proposition d'inscription est principalement basée sur des aspects immatériels, c'est-à-dire l'importance de Saint-Marin en tant que cité-État ayant survécu depuis le Moyen Âge avec très peu de changements dans son organisation politique et sociale. L'ICOMOS considère que les informations complémentaires fournies par l'État partie en février 2008 sont suffisantes pour démontrer le lien existant entre ces éléments immatériels et le patrimoine matériel.

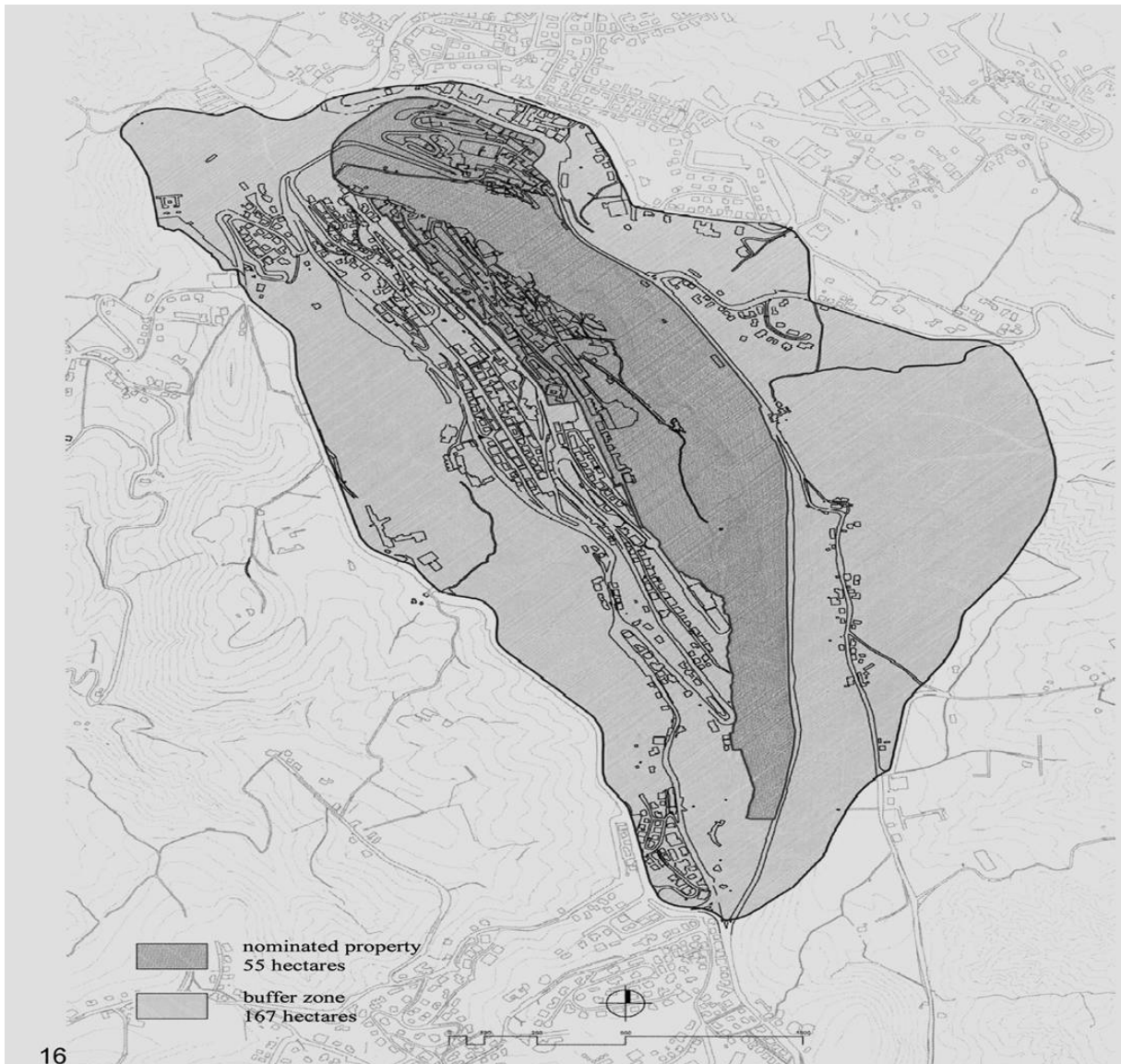
Recommandations concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que la proposition d'inscription du centre historique de Saint-Marin et mont Titano, Saint-Marin, soit *renvoyée* à l'État partie afin de lui permettre de :

- Compléter et mettre en œuvre le plan de gestion.

L'ICOMOS recommande également :

- Un contrôle des interventions sur les bâtiments existants et les espaces ouverts, afin d'éviter des restaurations, reconstructions ou interventions inappropriées, susceptibles de compromettre l'authenticité de la forme et de la conception, des matériaux et de la qualité du savoir-faire.
- Un contrôle des effets négatifs potentiels des pressions du tourisme sur les éléments matériels du patrimoine, y compris les usages des bâtiments existants et les excès des activités commerciales.
- Une révision de l'attribution des tâches en ce qui concerne la gestion du bien proposé pour inscription et la recherche d'un meilleur mécanisme de coordination entre les différentes agences gouvernementales impliquées dans le système de protection et de gestion.
- L'amélioration et la finalisation du système de suivi, grâce à la définition d'une série plus complète d'indicateurs clés associés aux valeurs, à l'intégrité et à l'authenticité du bien.



Plan indiquant les délimitations du bien proposé pour inscription



Vue depuis l'est du mont Titano



Les trois tours



Mura dell'Andata



Palais public